

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil onze, le 24 juin,

Date de publication /
de télétransmission :
1er juillet 2011

Le conseil municipal de la commune de PLOMEUR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Léa LAURENT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du conseil municipal : 24 juin 2011

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de :
STEPHAN Patrick (procuration SOURON Denis), FLOCH Marianne (procuration QUENET Isabelle), LE FLOCH Jean-Yves (procuration RIVIERE Yvonne), MOTTE Pierre, TOULEMONT Alain, BUDINOT Maryvonne, ANDRO Hubert, GLOAGUEN Cédric.

Monsieur BRUCCOLIERI Stéphane a été élu secrétaire.

OBJET :
Tarifs garderie périscolaire

Le **Conseil Municipal**,
Vu la délibération en date du 28 mai 2008,
Vu l'avis de la commission des affaires scolaires,
A l'unanimité,

Nos réf. : D-10
**Classification : 7.1 Décisions
budgétaires**

- **DÉCIDE** de maintenir les tarifs de la garderie périscolaire comme suit à partir de la rentrée scolaire 2011/2012 (hors goûter) :

√ **Matin (7h30-8h50) : 1,00 €**

√ **Soir (17h00-18h00) : 0,80 €**

√ **(17h00-19h00) : 1,60 €**

√ **Matin et soir : 2,20 €**

√ **Gratuité à partir du 3ème enfant**

Une majoration de 0,20 € des tarifs sera appliquée pour l'accueil des enfants résidant à l'extérieur de la commune.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Léa LAURENT